

design
d'espace
guide
05/06

ESBA*Marseille*

École supérieure des beaux-arts, de Marseille

184, avenue de Luminy, case 912, 13288 Marseille Cedex 09

tél : 04 91 82 83 10 - fax : 04 91 82 83 11

www.mairie-marseille.fr

Au départ, cette option dont la caractéristique est de proposer aux étudiants un cursus court, s'appuie sur les pratiques des « carrières du bâtiment » alors présentes dans les écoles d'art. Il serait également possible de remonter dans le temps pour évoquer aussi le moment où les écoles d'architecture et des beaux-arts étaient regroupées...

Aujourd'hui, l'option dite DNAT est une formation « jeune ». Elle est créée par le ministère de la culture dans les années 1980, avec la volonté de former dans les écoles d'art des étudiants capables de porter des projets d'espaces. Selon les écoles, les pratiques diffèrent légèrement, du « cadre bâti » au « design d'espace ».

À l'origine, la formation a été conçue sur trois ans, en développant ses enseignements spécifiques dès la première année.

Elle comporte un temps important pour les stages et se revendique comme un cursus professionnalisant.

Au regard de la densité des programmes à couvrir en trois ans, et les objectifs à atteindre en six semestres, le diplôme a lieu plus tardivement, en octobre, à la fin de la troisième année; elle dispose ainsi d'un semestre supplémentaire alors que les échéances des autres cursus sont en juin...

Quelques réformes successives ont modifié sa structure : elles ont allongé la durée des stages, réorganisé les enseignements spécifiques du cursus DNAT sur deux ans, soit cinq semestres, en intégrant les candidats en année propédeutique, commune à toutes les options des Écoles supérieures d'art.



Option design d'espace

- enseignants** option design d'espace :
Jean Claude Bassac, Bernard Boyer, Frédéric Frédout, Jean Luc Galéa,
Jean Pierre Pons et Abilio Neves Peirreira
Philippe Delahautemaison, Fabrice Pincin, Monique Celliere,
Frédérique Entrialgo, Lise Guéheneux, Sally Bonn, Dennis Tredy
- secrétariat** secrétariat pédagogique : Maryse Guérini
- phase** années 2 & 3,
programme, soit semestres 3, 4, 5, 6 & 7 (DNAT)
cursus court coordination : Frédéric Frédout
- ateliers** voir *fiches d'enseignement* en annexes
recherche
- techniques,** voir document spécifique :
technologies *guide des bases techniques et technologiques*
et matériaux
- culture** voir document spécifique :
générale *guide des enseignements et pratiques théoriques*
- ateliers de** anglais et/ou LSF-langue des signes française, voir document spécifique :
langue *guide des enseignements et pratiques théoriques*
- bibliothèque** centre de ressources documentaires commun à l'ESBAM et à l'ENSAM,
voir document spécifique : *guide du lecteur*
- mobilité,** mobilité : stages, voyages et séjours d'études ; production et diffusion de
diffusion projets, expositions, voir document spécifique : *guide relations extérieures*
- calendrier,** > évaluations & bilans :
évaluations, - années 2 & 3 : 6 au 10 février
bilans, - années 3 : jeudi 8 juin
diplômes - année 2 : vendredi 9 juin
> diplôme :
- année 3 : DNAT, mi-octobre 2006, *Luminy-les galeries*

Orientations actuelles à l'ESAM

design d'espace Le cursus s'appelle désormais design d'espace. Il est qualifié par sa spécificité. Il prend place au sein du «groupe design» sous la forme d'un cursus court, spécifique, sanctionné par le DNAT-diplôme national d'arts et techniques, mention design d'espace.

espaces contemporains Il s'agit de traiter l'espace, public ou privé, collectif ou individuel, habitable, commercial, paysager ou muséographique sous le regard de la création artistique contemporaine. Actuellement les espaces considérés s'apparenteraient aux espaces dits « hybrides », «transversaux », du domaine de la « micro architecture ».

nouvelles technologies La place des nouvelles technologies est prépondérante dans l'élaboration de tels projets : représentation du concept même d'un nouveau type d'espaces, communication et avancement des travaux

option opérationnelle La formation met l'accent sur l'aspect opérationnel. Les étudiants devront être capables de mettre en œuvre les aspects techniques liés à la réalisation de leurs projets. C'est pourquoi il est donné une place significative de quatre mois de stages obligatoires dans le déroulement du cursus, afin que chaque étudiant puisse développer un savoir-faire spécifique directement lié au «monde du travail».

équipe pédagogique Coordination : Frédéric Frédout
Secrétariat pédagogique : Maryse Guérini

Jean Claude Bassac : démarche conceptuelle de recherche au sein du projet.

Bernard Boyer : expression et recherches plastiques.

Frédérique Entrialgo : écrit(s) et lecture(s); recherche documentaire et diffusion sur le web : théorie, méthodologie et outils.

Frédéric Frédout : pratique, culture et utilisation des outils numériques 2D et 3D au sein du projet.

Jean Luc Galéa : matériaux et techniques du cadre bâti, environnement technique du projet.

Fabrice Pincin : méthodologie du design.

Jean Pierre Pons : projet & recherches correspondantes.

Dennis Tredy : atelier de langue vivante, anglais.

Abilio Neves Peirreira : assistant spécialisé en base technique maquette, directement liée à l'option design d'espace.

Enseignements communs avec les autres options

Philippe Delahautemaison : ancrage, suivi artistique et culturel du projet; interface enseignements théoriques/ pratiques plastiques.

Lise Guéheneux : culture spécifique « art/design »

Sally Bonn : philosophie.

Monique Celliere et Serge Murphy (professeur associé jusqu'au 16.12.05): dessin(s) en année 2.

Il est également obligatoire d'assister aux conférences du mercredi fin de matinée et du jeudi matin.

Cursus

Il se déroule en plusieurs temps :

- concours d'entrée pour intégrer l'École supérieure des beaux-arts de Marseille.
- admission en année propédeutique. A l'issue de cette année à vocation généraliste, les étudiants choisissent leur durée d'études : cycle court ou cycle long, ainsi que leur option.
- les étudiants qui choisissent cette formation caractérisée par un cursus à réaliser en 7 semestres (propédeutique comprise) entrent en deuxième année design d'espace. Cette année met principalement l'accent sur les «outils» et sur les divers aspects liés au projet; cela s'effectue sous formes d'exercices, à partir d'une succession de programmes brefs et «cadrés».
- en troisième année, l'accent est mis sur la capacité à gérer un projet plus global, sous l'éclairage des acquis, des stages et des motivations de l'étudiant. Cette année se termine en juin, avec la présentation d'un sujet de diplôme qui est préparé pendant l'été et le début de l'automne.
- le passage du diplôme a lieu à la mi-octobre. C'est le moment où l'étudiant montre sa capacité à analyser un contexte, met en évidence une problématique, formule des hypothèses de travail et définit un cadre de recherches. Il les mène afin d'aboutir à une synthèse et à une présentation publique de son projet.

stages La formation met l'accent sur la nécessité de stages, diversifiés et ouverts. L'étudiant doit faire preuve d'imagination et d'esprit d'initiative. Il lui faut anticiper et structurer astucieusement sa période de stage en choisissant avec soin les organismes d'accueil. Les conséquences d'un stage annulé au dernier moment peuvent être lourdes.

Principe de la stagiairisation :

- effectuer au total 4 mois de stage, en deux ans, sur la base de trois stages différents, au minimum
- durée : 15 jours minimum, pour avoir le temps de situer le travail de l'entreprise.
- rythme : un stage n'est pas obligatoirement linéaire, il peut se dérouler de façon discontinue, sur des périodes distinctes.

bourses Stages à l'étranger : il est possible d'effectuer des stages à l'étranger, en bénéficiant de bourses pour les mener à bien. Ces programmes sont gérés par Claude Puig Legros, responsable du service des relations extérieures. Il convient d'être attentif aux réunions d'information qui ont lieu au cours de l'année à ce sujet et de bien anticiper pour la constitution du dossier de demande de bourse (dès l'année 2 pour un projet qui se concrétisera en année 3). La proposition d'un projet bien argumenté et réalisable, déposé dans les délais en garantira l'obtention.

Toute demande de stage doit être préalablement étudié, puis validé par le collègue enseignant. Dans le cas d'un stage de longue durée à l'étranger une procédure de suivi sera mis en place entre l'étudiant et l'école via internet.

Documents à produire :

- convention de stage, en trois exemplaires signés par le maître de stage, l'étudiant, le coordinateur de l'option (Frédéric Frédout) et le directeur de l'ESBAM. Cette convention règle l'ensemble des aspects administratifs (assurance et responsabilités entre les personnes signataires). Les étudiants devront retirer cette convention auprès de Maryse Guérini, secrétariat pédagogique et le remplir soigneusement. Il est nécessaire de faire signer le document par toutes personnes concernées avant le début du stage.

- attestation de stage : elle doit être demandée au maître de stage à son issue. Elle devra confirmer que le stage a bien eu lieu et fournir un avis sur son déroulement.

- rapport de stage : il est demandé à l'étudiant de présenter un rapport sur cette expérience. Le rapport devra situer le lieu du stage, le relier à son contexte, décrire la manière dont il s'est déroulé et surtout en analyser le contenu. Les étudiants doivent finaliser leurs rapports dans les meilleurs délais et les remettre aux enseignants pour observations et validation. Trois rapports de stages doivent être présentés au jury de diplôme.

- synthèse des stages : une fois l'ensemble des stages et des rapports correspondants terminés, une synthèse doit être rédigée et mise en forme par les étudiants. Il s'agit de retracer tout leur parcours de stages et ce qui en découle ; ce travail s'effectue au moment de leur inscription pour la présentation au diplôme. Cette synthèse, intégrée au mémoire, sera envoyée au ministère de la culture : c'est le premier document dont disposeront les membres du jury de diplôme.

Périodes de stages :

Les stages doivent être effectués hors période scolaire, pendant les différents congés. Toutefois il est prévu que les 15 premiers jours de janvier ainsi que les 15 derniers jours de juin soient libérés des activités pédagogiques développées sur place à l'ESBAM, afin que les étudiants puissent en profiter pour effectuer une partie de stage pendant ces deux périodes.

Évaluation du travail

bilans Au fil de l'année, se déroulent des bilans afin d'évaluer la qualité du travail. Ces bilans permettent de faire le point sur le semestre écoulé : les enseignants se réunissent pour échanger leurs avis et énoncer les problèmes rencontrés.

À ces occasions, des présentations de la totalité des travaux en cours sont organisées, de telle sorte que tous, étudiants et professeurs, puissent avoir une vision d'ensemble. À l'issue des journées de bilans, des observations sont données par le collège enseignant et intégrées au dossier scolaire de chaque étudiant.

Les bilans constituent des moments importants. Ils permettent de voir ensemble le travail des uns et des autres et de mener des échanges riches, divers et essentiels au cursus de chacun.

Pour assurer leur bon déroulement, il est indispensable que les étudiants commencent à réfléchir et à procéder à des mises en place de leurs travaux la veille. Il est évidemment obligatoire d'assister aux journées de bilan dans leur totalité.

calendrier Bilans 2005/2006 :

- semestre 1 : semaine commune d'évaluation, du lundi 6 au vendredi 10 février.
- semestre 2 : jeudi 8 juin pour l'année 3 ; vendredi 9 juin, pour l'année 2.

attribution des unités de valeur Jusqu'à aujourd'hui, le système d'évaluation actuel du travail prévoyait l'attribution d'unités de valeurs.

(U.V.) Dans le cadre de l'Europe et de l'harmonisation des diplômes, un nouveau système se met progressivement en place. Les « crédits européens » (E.C.T.S.) remplaceront les actuelles unités de valeur.

Système des unités de valeur :

Les unités de valeurs sont attribuées lors des évaluations et de façon collégiale par l'ensemble des enseignants après concertation. L'intitulé des unités de valeur permet de bien comprendre les critères de jugement et d'appréciation des travaux des étudiants.

L'étudiant en année 2 doit obtenir 8 UV au minimum pour passer en année 3 et 12 UV au maximum, le reste devant être acquis dans l'année du passage du diplôme.

Elles sont réparties pour chaque année comme suit :

Année 2 : 10 UV

- Dessin et représentation : 2UV
- Méthodologie : 2UV
- Atelier de langue étrangère : 1UV
- Histoire et théorie des arts : 1UV
- Techniques et mises en oeuvre : 2UV
- Recherche personnelle : 1UV
- Stage et expériences des milieux de création et de production : 1UV

Année 3 : 10 UV

- Dessin et représentation : 1UV
- Méthodologie : 1UV
- Histoire et théorie des arts : 1UV
- Techniques et mises en oeuvre : 3UV
- Recherche personnelle : 2UV
- Projet : 2UV

Diplôme national d'arts et techniques : option design d'espace

Pour présenter le diplôme-DNAT, il est nécessaire :

- d'avoir obtenu la totalité des unités de valeur (ou la totalité des Ects, ultérieurement)
- de soumettre aux enseignants un sujet qui soit conforme aux objectifs du diplôme.
- que le travail soit suivi par un directeur de recherche, issu de l'équipe enseignante du cursus court.
- que le candidat puisse présenter dans les meilleures conditions au jury : ses recherches, son projet et une sélection de travaux réalisés lors de son cursus, ainsi que ses stages en milieux professionnels.

règlement général Le diplôme est national et soumis à des règles de fonctionnement émises par le ministère de la culture. Le jury est composé de 4 membres dont 3 «extérieurs»: une personne qui représente la culture générale ; une personnalité qui représente l'univers professionnel; l'enseignant de l'École qui est directeur de recherche de l'étudiant ; le président du jury, désigné par le ministère de la culture.

Il n'y a pas de candidats libres, c'est l'École qui présente ses candidats sous la forme d'une liste d'étudiants diplômables, adressée au ministère de la culture en septembre, avec les mémoires et les dossiers scolaires correspondants. Le déroulement du diplôme a lieu à la mi-octobre. Les étudiants doivent y produire une présentation de leur parcours, du travail de diplôme et en exposer oralement les contenus devant le jury.

Aucun rattrapage n'est possible dans le cadre d'une session, après décision du jury. Le diplôme ne peut être présenté que deux fois.

synthèse, mémoire Un document de synthèse est envoyé au jury avant le déroulement du diplôme, qui permet à chacun de ses membres de prendre connaissance à l'avance du travail et de l'engagement de l'étudiant.

Ce document revêt une grande importance. Il doit faire l'objet d'un travail de mise en page exigeant, se révéler personnel et retracer en quelques pages le parcours du diplômable : les expériences et principaux travaux menés pendant deux ans, la synthèse des stages et une présentation du sujet de diplôme. Ce document doit favoriser une lecture synthétique ainsi qu'une approche globale et réfléchie du parcours et des choix de l'étudiant.

Pour la session octobre 2005

- président de jury : Jacques Bernard Cazeaux (designer enseignant à l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux)
- culture générale : Raphaël Magrou (rédacteur technique et architecture)
- suppléant : Caroline David (commissaire expo Lille 2004)
- professionnel : Frédéric Beauclair (architecte d'intérieur - muséographe)
- suppléant : Claude Giverne (plasticien)

Planning prévisionnel pour la prochaine session d'octobre 2006

- affichage et proposition de 3 sujets de diplôme le 4 avril (un seul sujet sera retenu).

- affichage intermédiaire du sujet de diplôme le 9 mai, avec la première présentation des recherches en cours (avec exposé des hypothèses et axes de travail).
- validation partielle du sujet de diplôme à l'occasion du bilan du 8 juin (présentation de l'ensemble de la démarche avec la sélection de la proposition la plus aboutie. L'équipe enseignante apprécie si l'étudiant a bien déterminé tout le cadre de son projet de diplôme ; désignation des directeurs d'étude).
- juillet/août : l'été est consacré au développement ou à l'achèvement du travail et du parcours (réalisation documents, maquettes, compléments de stages, approches théoriques et techniques par des rencontres et visites, lectures....).
- validation des UV de recherches en septembre par le tuteur en charge du suivi de diplôme.
- passage du diplôme à la mi-octobre (à préciser en fonction des dates de la manifestation *Archilab*, voyage d'étude destiné à l'ensemble de l'option design d'espace).

après le DNAT Les étudiants issus de la formation développent leurs propres parcours et leurs spécificités ; ils sont en mesure de s'intégrer dans le monde professionnel. Certains travaillent en agence d'architecture en tant que collaborateurs, plasticiens chargés de projet. D'autres se tournent vers l'urbanisme en intégrant des agences ou des services de collectivités locales. Beaucoup développent des compétences multimédia liées aux espaces virtuels 3D et internet. Il est également possible de travailler en architecture intérieure, muséographie, comme assistants d'artistes.

La poursuite d'études dans d'autres options et écoles peut être également envisagée en demandant la reconnaissance du diplôme DNAT (agréé au niveau 3), en faisant état de ses motivations et en présentant un dossier conséquent de travaux personnels (modalités variables suivant les établissements et cursus demandés).

Association d'anciens étudiants :

Il est envisagé la création d'une association et d'un réseau d'anciens étudiants. Cela permettrait d'avoir une vision et une analyse dans la durée des parcours et niveaux de placements à l'issue de la formation.

À titre d'exemple, il est intéressant de signaler quelques étudiants récemment diplômés dont le parcours s'avère déjà remarquable :

Jean François Ragaru travaille au sein de l'agence de Marc Aurel ; Michael Garcini est directeur artistique en jeux vidéos ; Amandine Gendre collabore avec Ducks Scèno ; Anne Zaragoza poursuit et complète avec succès sa formation dans le cadre de l'école du paysage de Versailles ; publications de Séverine Legall et Cécile Bouveret ; Manu Groussard dessine des lumières chez Yann Kersalé ; David Durand gagne plusieurs concours chez Duncan Lewis...

Les principaux rendez-vous pédagogiques

Échelle 1 : de l'expérience de Métiérama à la pierre de Toscane...

Il est essentiel que les étudiants soient confrontés à un moment de la pédagogie à la réalisation d'un projet, à échelle 1. Elle permet de mettre en évidence certains aspects de son déroulement. L'opération « grandeur réelle » est indispensable : elle s'avère chaque année stimulante et valorisante pour les étudiants.

métiérama Ainsi, depuis mars 2000 le cursus design d'espace a réalisé 6 versions du stand de l'ESBAM pour le salon des formations, Métiérama, au Parc Chanot. L'École fut ainsi représentée successivement sous forme d'une salle d'exposition entre laverie automatique et bambous (2000), deux caissons de transport curieusement empilés (2001), une cage métallique sonore et lumineuse (2002), une avalanche de panneaux routiers détournés (2003), un parallépipède de portes clignotant et fumant (2004), un espace pharmaceutique pour la vente de tonifiants et de stimulateurs intellectuels (2005)...

La mise en œuvre de ce stand se développe sur une séquence pédagogique de quatre mois : de décembre (conception) à mars (réalisation).

À partir d'un concours d'idées en année 3, des choix de plusieurs concepts sont collectivement et successivement effectués. Ils sont retravaillés en groupe, et aboutissent à un seul projet. La finalisation induit un rythme soutenu imposé par ce type de manifestation et de présentation publique : l'ensemble de l'équipe est mobilisée à partir d'une coordination assumée par Jean Luc Galéa.

Pour l'année 2005-2006, l'expérience liée à Métiérama est confiée à une autre option de l'École.

L'option design d'espace continuera de privilégier l'approche à l'échelle 1 dans le cadre du projet de workshop « Design et territoire : le cas des matériaux pierreux » qui aura lieu en Toscane (voir rubrique Workshop).

workshop Depuis 2000, l'option organise 1 workshop annuel :

Canopée en 2000, avec l'école nationale des beaux arts de Dijon, l'école d'architecture de Mayence, Philippe Blanchard, Mickael Spies et Gilles Ebsersolt...

Paraboloïdes / Hyperbolique en 2001, avec l'école nationale des beaux arts de Dijon, Philippe Blanchard...

Rendez-vous notre paradis, avec Christine O'Loughlin en 2003...

Structure habitable, le boomerang pour aller sur Mars en 2030 avec Gilles Ebsersolt en 2004.

Les gonflables envahissent l'École en 2005, avec Frédéric Frédout et deux montgolfières...

Pour l'année 2005/2006 le workshop s'intitule : *Design et territoire : le cas des matériaux pierreux*.

Suite à la proposition de la Ville de Forcalquier — en partenariat avec des industriels de la pierre en Toscane et le Centre expérimental du meuble et de l'ameublement de Poggibonsi — , le workshop durera 3 semaines et se déroulera en Italie.

Il s'agit de mettre en contact des industriels de la pierre en Toscane et des structures de l'enseignement supérieur européen pour un travail en commun (10 étudiants Italiens de Toscane, 5 étudiants portugais de Santarem, 5 étudiants de l'ESBAM).

«archilab» Expositions et conférences autour des collections du FRAC-Centre, basé à Orléans : espaces créatifs, contemporains liés aux nouvelles technologies, aux problématiques urbaines actuelles, architecturales et plastiques. Cette manifestation internationale, désormais biennale, aura lieu en octobre 2006. Assister aux conférences et visiter ensemble les expositions organisées permet aux étudiants et aux enseignants de mieux cerner les enjeux liés à l'espace et les débats actuels dans ce domaine.

sujets communs, année 2 Le regroupement et la transversalité de tous les enseignements s'opère en deuxième année autour de deux sujets communs :
- *6 x 12 x 6* : sujet initié par Jean Claude Bassac.
- *le refuge* : sujet initié par Bernard Boyer.
(voir les fiches d'enseignement en annexe à la fin de ce guide).

concours, année 3 Le regroupement et la transversalité de tous les enseignements s'opère en troisième année autour d'un projet de concours. Ainsi, les étudiants ont participé en 2005 au concours organisé par le CAUE de la Sarthe : *Petites machines à habiter : extension d'une maison de ville*. En 2006 les étudiants participeront au concours *Mini Maousse*.
(voir les fiches d'enseignement en annexe à la fin de ce guide).

projet 2Pi R En octobre 2003 naissait le projet d'une collaboration entre l'ESBAM et l'école d'architecture de Rabat. Il s'agissait de définir un espace commun de recherches d'expérimentation et de formation autour d'une problématique de construction : volumes courbes habitables. Ce projet intitulé *2 Pi R habitat courbe* s'est formalisé au fil de l'année 2004 et a bénéficié en 2005 de l'approbation et du soutien de l'AFAA - association française d'action artistique - Ministère des affaires étrangères - et la délégation aux arts plastiques (DAP) - Ministère de la culture et de la communication. Frédéric Frédout, Fabrice Pincin, et Jean Pierre Pons se sont rendus au Maroc, Rabat puis à Casablanca, du 19 au 22 septembre 2005 afin de poursuivre la formalisation et la mise en place du projet. Sur place, le projet a reçu un bon accueil auprès des différents partenaires institutionnels : il ouvre désormais des perspectives concrètes. L'option design d'espace mènera dès cette année une recherche autour de ce thème en années 2 et 3.

techniques et technologiques

Les pôles ou bases techniques et technologiques sont des lieux essentiels de formation, d'expérimentation et de réalisation plastique. Les équipements (ateliers et matériels) sont mis à la disposition de l'ensemble des options à partir de projets pédagogiques qui incitent les étudiants à intégrer ces techniques au sein de leurs processus créatifs.

Parmi les bases et ressources techniques & technologiques : bois, maquette, impression, infographie, photo, vidéo, son, volume & terre (en cours de restructuration la base métal ne sera pas accessible avant l'été 2006).

Leur utilisation est coordonnée par les enseignants, les assistants et les techniciens ; en leur absence, des moniteurs peuvent permettre l'accès à certaines d'entre elles.

Il est conseillé à tous les étudiants d'ouvrir et de développer leurs pratiques plastiques en utilisant ces bases techniques & technologiques et en sollicitant les enseignants, assistants et techniciens qui ont la responsabilité de ces ressources.

- pôle édition :

- lithographie, offset, gravure ; sérigraphie

- pôle numérique :

- infographie ; vidéo ; son ; 2D / 3D

- pôle photo :

- photo "est", photo "ouest"

- pôle tridimensionnel, matériaux :

- maquettage ; bois ; métal ; terre, verre, moulage ; volume

(voir *guide bases techniques et technologiques*)

voyages d'études - Lyon : *8ème biennale d'art contemporain, Expérience de la durée et Superflux, fête de la lumière* : 8 et 9 décembre 2005.

Déplacement commun pour toute l'option Design par bus. Visite guidée de la biennale de Lyon. Soirée, fête de la lumière : interventions lumineuses en centre ville. Nuit sur place.

- Cap à l'Est : pour toute l'option, du 10 au 15 avril 2006, par bus

Arc et Senans (Salines de Claude Nicolas Ledoux et centre d'architecture), Chapelle de Ronchamp (Le Corbusier), écluse de Kembs Niffer (Le Corbusier), Usines Vitra (O'Ghery, Tadao Ando, Zaha Hadid, Grimshaw, Siza), Fondation Beyeler (Renzo Piano), bâtiments de Herzog et Demeuron, éco-cité de Freiburg, Goetheanum (Rudolph Steiner)...

- Orléans : *Archilab*, en octobre 2006

D'octobre à juin : présentation et découverte de structures de production et de diffusion artistique implantées à Marseille et en région. Elles peuvent se dérouler sur le lieu-même, hors l'École, à l'occasion d'une manifestation temporaire.

Déplacements de proximité :

- Nice (Mac, Palais Bulle, Fondation Maeght...)

- Arles et Nîmes (Musée Arles Antiques de Ciriani, Carré d'Art...)

- Saint André les Alpes (Cabane et expérimentation éco-conception...)

intervenants Programme de conférences spécifiquement destinées aux étudiants de l'option design d'espace : voir planning mensuel.

- pour mémoire, parmi les invitations récentes au sein de l'option : Bublex : «Architecture plugs», Gourbeix : «L'homme à la caméra de Vertov», Guerrito : «Paysagisme», Philippe Blanchard « regards sur la dernière biennale de Venise », Gilles Ebersolt « le radeau des cimes et autres expériences gonflées », Olivier Charrier « plasticien lumière », Philippe Grégoire et Claire Petetin « Second Time Zone Territories », Frédéric Beauclair « Architecture intérieure et muséographie », Didier Faustino «une valise bien embarrassante »...

- bientôt en 2005/2006 :

Hans Walter Muller, Xavier Juillot, Bruno Goffé, Berdaguer et Assencio, et un décorateur de cinéma de France 3

- Mickael Spies (enseignant à l'école d'architecture de Mayence, Allemagne) sera invité en juin 2006 dans le cadre des évaluations de fin de semestre.

rencontres, conférences Rencontres de fin de matinée, organisées chaque quinzaine - en amphithéâtre, le mercredi de 11h à 12h30, de novembre à avril : 8 rendez-vous dont celui avec Hans Walter Muller ; ces rencontres s'adressent à l'ensemble des étudiants de l'ESBAM.

Culture générale

pratiques théoriques La plupart des enseignements théoriques se déroulent en amphithéâtre, un espace suffisamment important pour accueillir l'ensemble de la promotion (toutes options confondues) ou dans les salles de cours n° 1 et n° 2 pour les programmes spécifiques d'option et d'atelier de langues.

- Lise Guéhenneux, le lundi de 14h à 17h, années 2 & 3, semaine A
le design à l'ère post-atomique (salle de cours n°2)

- Sally Bonn, le mardi de 9h à 10h, année 2, semaine B
initiation à la philosophie (salle de cours n°1)

- LSF - "Visuel", le mardi de 17h à 19h30, année 2, hebdomadaire
langue des signes française (salle de cours n°4)

- Philippe Delahautemaison, semaine B, le jeudi de 13h30 à 15h30, année 2
et de 16h à 18h année 3 : histoire de l'architecture et du design

-Dennis Tredy, anglais, le vendredi de 13h30 à 15h, semaine B
enseignement pour les débutants de 12h 13h30, hebdomadaire

- Frédérique Entrialgo, espace/texte (lectures), le mardi de 9h à 13h, année 3 ;
langage web, le vendredi de 14h à 18h, années 2 & 3 ; hebdomadaire

- conférences, le jeudi, de 9h à 12h, année 3, hebdomadaire,
(voir *guide pratiques et enseignements théoriques*).

- Paule Brahic, le vendredi de 9h à 10h, hebdomadaire, année 2 : actualités,
histoire de l'art.

bibliothèque La bibliothèque est ouverte de 9h30 à 18h du lundi au jeudi et de 9h30 à 17h le vendredi (horaires modifiés pendant les vacances universitaires, se renseigner auprès du service). Responsable : Cécile Liger (voir *guide du lecteur*)

Modalités de fonctionnement

- circulation information** Étant donné la densité de la formation et le souci d'y inclure toutes les opportunités susceptibles de favoriser l'intégration professionnelle des étudiants, il est nécessaire de veiller au bon déroulement des semestres afin d'atteindre les échéances et les objectifs fixés.
L'option design d'espace bénéficie d'un effectif enseignant et étudiant qui autorise une grande proximité. C'est pourquoi les informations doivent circuler rapidement, permettant au groupe d'avancer à un rythme soutenu. Dans un souci d'efficacité les étudiants sont tenus d'anticiper toutes leurs demandes et leurs besoins .
- email** Il est également demandé à chacun d'ouvrir une boîte à lettre e-mail. Il n'est pas nécessaire d'avoir son propre ordinateur ou sa connexion privée. Dès ouverture, il est indispensable de communiquer l'adresse au plus vite au coordinateur, Frédéric Frédout « f.fredout@free.fr » afin de recevoir régulièrement les informations.
- représentant des étudiants** Il convient d'élire le plus rapidement possible un représentant des étudiants pour chaque année. Ceux-ci, à l'issue des bilans, donnent un éclairage complémentaire lors des délibérations des enseignants. Ils gèrent également l'accès aux espaces de stockage du matériel et des outils.
- locaux** Le «groupe design» est regroupé autour d'un même pôle géographique permettant ainsi une plus grande transversalité, porosité et échanges entre le cursus long et le cursus court. L'option design d'espace occupe les ateliers 7 et 8. L'espace spécifique du cursus court est structuré comme suit :
«atelier 8 : tables pour le travail individuel ; grand espace de réunion ; cours autour d'une grande table collective.
«atelier 7 : atelier maquette & volume et espace pour des réalisations de dimensions importantes, collectives ou individuelles. Casiers des étudiants. Stockage documentation et matériaux.
«Atelier 3D ; pôle de compétence informatiques autour de projets de design d'espace : images numérisées, dessin vectoriel, modélisation 3D, image de synthèse, prototypage rapide.
- lieu de vie et de travail** Il est essentiel que les étudiants s'approprient tous les espaces et ateliers afin d'en faire leur lieu de travail, de vie et d'étude : organiser des espaces de conception, de production et de finalisation, d'accrochage, de réunion et de convivialité. L'espace dévolu à l'option le permet : les ateliers sont spacieux et propices aux usages permanents, ou plus ponctuels de l'ensemble des programmes et projets de design d'espace.
- dynamique** Comme indiqué plus haut la dynamique de l'option se fonde sur l'occupation des lieux et la présence active des étudiants. Il est essentiel que l'emploi du temps et les rendez-vous soient scrupuleusement respectés. Tout absence injustifiée aura des conséquences au moment des bilans. L'assiduité constitue un élément déterminant pour la validation du parcours de chacun ainsi que pour la dynamique à l'œuvre dans l'option.

Locaux, équipements, matériel et fournitures

- accès** Le site est ouvert du 30 septembre 2005 au 30 juin 2006, tous les jours de 8h à 20h, sauf les week-ends, les jours fériés et les jours de congés. Les cours débutent à 9h.
- congés** Noël/nouvel an : du vendredi 16 décembre 2005 à 18h au lundi 2 janvier 2006 à 8h.
Hiver : du vendredi 10 février à 18h au lundi 20 février 2006 à 8h.
Printemps : du vendredi 14 avril à 18h au mardi 2 mai à 8h.
- matériel, fournitures** L'étudiant doit acquérir son propre matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution du travail demandé dans chacun des cours fréquentés et à la mise en oeuvre de ses projets.
- régie technique** La régie technique veille à la bonne répartition et au bon usage des espaces et des équipements dont elle assure la maintenance.
Responsables : René Demassieux, Roger Gaubert
Le secrétariat est assuré par l'accueil : Véronique Lefort.
- magasin, prêt** Le magasin de l'École dépend de la régie technique et centralise la gestion, le stockage et le débit des matières fongibles. Il gère et organise l'ensemble du prêt du matériel nécessaire au fonctionnement des ateliers, ainsi que la diffusion des fournitures et consommables correspondants.
Toute demande et tout retrait doivent s'effectuer auprès du responsable du magasin et être visés par un membre de l'équipe pédagogique.
Technicien affecté au magasin : Ali Ben Aboutouhi.
- usage, lieux et matériel** L'équipe pédagogique est très attentive à ce qui est produit par les étudiants. Aussi, certains gestes de dégradation de matériel, d'«emprunt» inopiné, de mauvais usage des équipements et des locaux ne seront pas cautionnés.
Les dates et heures de retour du matériel emprunté doivent être impérativement respectées.

Rappels...

- responsabilité des étudiants** L'administration de l'École n'est pas responsable des pertes des biens personnels à l'intérieur de l'établissement. Les visiteurs ne sont pas autorisés à assister aux cours, ni admis dans les ateliers, sauf autorisation par la direction.
Les élèves désirant se servir du matériel et des machines en service dans les différents ateliers et bases techniques en dehors de la présence des moniteurs, techniciens et enseignants, le font sous leur entière responsabilité.
L'École assure l'entretien et la maintenance du matériel mis à la disposition des étudiants.
Toutefois, en cas de négligence avérée ou de mauvaise utilisation du

matériel, l'étudiant pourra en être tenu pour responsable et devra faire le nécessaire pour procéder à la réparation, voire le cas échéant à son remplacement en cas de disparition ou de vol.

En dehors du service de nettoyage, les étudiants sont responsables de la propreté des salles de cours et des ateliers (bennes à disposition toute l'année). Ils doivent en fin d'année évacuer leurs effets personnels et leurs travaux.

sécurité Les risques possibles dans une école d'art sont multiples. Il convient donc pour chacun d'être très vigilant et de veiller à en éliminer un maximum en respectant scrupuleusement les consignes d'hygiène et de sécurité et surtout en faisant appel au bon sens.

Rappel des dangers pouvant engendrer des conséquences graves :

- tout ce qui est inflammable : papiers, bois, peintures et solvants, matériaux plastiques...
- mégots de cigarettes mal éteints et hors cendriers
- raccordements ou montages électriques "sauvages" non agréés par l'administration
- stockage de "produits ou objets importés" susceptibles de provoquer des accidents
- mauvaise utilisation d'outils et machines mis à disposition par l'établissement
- encombrements des accès et lieux de circulation et issues de secours
- l'accès des animaux.

En conséquence, il convient de rester vigilant et de :

- respecter le matériel de secours (extincteurs...) et les consignes de sécurité et d'intervention affichées
- signaler tout désordre rencontré, y compris les odeurs suspectes
- donner immédiatement l'alerte en cas d'incident, d'accident et en cas de sinistre (incendie, inondation, fuite de gaz...)
- intervenir directement, en urgence, en appliquant les consignes de secours.

> Aux termes de la loi du 9 juillet 1976, il est rappelé qu'il est strictement interdit de fumer dans les lieux publics : salles de cours, ateliers, bases techniques, amphithéâtre, centre de documentation et d'information, bibliothèque, à l'exception de la cafétéria et des dégagements prévus à cet effet.

service social Les étudiants qui rencontrent des difficultés de tout ordre ont la possibilité de rencontrer l'assistante sociale du CROUS, rattachée à l'ESBAM.

bourses d'études Des bourses d'études sont attribuées par le ministère de la Culture.
Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être de nationalité française.
- être âgé de moins de 26 ans pour une première attribution (cette limite d'âge est reculée de la durée du service national et d'un an par enfant à charge).

Toutefois, peuvent prétendre à une bourse d'études dans les mêmes conditions que les étudiants français :

- les enfants des ressortissants de l'Union européenne dont les parents travaillent ou ont travaillé en France, en application du Traité de Rome et de l'article 12 du règlement européen n° 1612 du 15 octobre 1968
- les titulaires de la carte de réfugié délivrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, en application de la Convention de Genève.
- les étudiants étrangers dont les parents (père ou mère) résident en France ainsi que les autres enfants à charge, depuis au moins deux ans.

Les bourses d'études sont accordées en fonction des ressources et des charges des parents.

Les cas particuliers pourront être soumis au secrétariat de l'École (situation du père de famille particulière, changement notoire de revenus, etc.).

Les bourses sont attribuées pour une période de neuf mois et sont payées mensuellement, à terme échu, à l'exception du 1er trimestre, versé fin décembre.

Les dossiers de demande de bourses sont à retirer au secrétariat pédagogique de l'École avant fin mai pour les renouvellements.

conseil pédagogique Le Conseil pédagogique a pour vocation d'être consulté sur toute question relative à l'orientation générale des activités de l'École ainsi que sur toute question relative à l'organisation, aux méthodes et au contenu de l'enseignement dispensé par l'établissement.

Il est composé

- de membres de droit :

le directeur de l'École, le directeur administratif, la responsable de la bibliothèque, le responsable technique.

- de membres élus par les étudiants, les enseignants et le personnel répartis en collèges.

- de personnalités (cinq au maximum) choisies par l'autorité de tutelle sur proposition du directeur.

Les représentants des étudiants sont élus pour l'année scolaire. Ces élections auront lieu au mois de novembre.

Les représentants élus sont composés de représentants enseignants, étudiants et personnels administratifs et techniques.

Les personnalités nommées sont étrangères à l'établissement ; leur nombre doit être inférieur à celui des représentants élus.

assiduité Les études se font à plein temps, tous les cours sont obligatoires. Les étudiants se doivent de suivre les cours qui leur sont proposés, avec assiduité et ponctualité. Les étudiants dont le travail ne correspond pas ou se situe en deçà des attentes et exigences de l'École en seront avertis; le cas échéant, ils peuvent être réorientés ou exclus de l'École.

Aucune absence n'est tolérée pendant les heures de cours, sauf accord préalable avec le corps enseignant ou l'administration. Tout étudiant absent pour des raisons de santé doit fournir, dans le cas d'un arrêt maladie, un certificat médical. Les demandes d'autorisation d'absence pour motifs exceptionnels doivent être adressées au directeur.

diffusion Les travaux des étudiants ou leurs reproductions photographiques réalisés dans le cadre des cours restent à la disposition de l'École pour d'éventuelles utilisations dans le cadre de projets d'expositions, d'éditions et de publications à caractère informatif ou pédagogique.

Des aides peuvent être obtenues par les étudiants pour développer certains projets, individuels ou collectifs, qui intègrent un programme de présentation publique en partenariat avec une structure extérieure à l'École. Ce soutien est accordé par la « commission d'aide aux projets » de l'ESBAM, qui se réunit deux à trois fois par an (enseignements auprès de Claude Puig, responsable du service des relations extérieures).

Parce que l'École doit se protéger contre des déclarations ou des engagements qui lui seraient attribués, les étudiants concernés par la participation à des événements extérieurs à l'École : expositions, publications, éditions, etc., seront considérés pleinement responsables des idées qu'ils y expriment.

Équipe pédagogique chargée de la coordination 2005/2006 :

- Année propédeutique : Gérard Fabre
- Année 2, toutes options : Patrice Carré ; option art : P. Carré et Max Charvolen ; option communication : Sylvain Deleneuveville ; option design : Philippe Delahautemaison et Frédéric Du Chayla
- Année 3, option art : Anne-Marie Pêcheur et Frédéric Valabrègue ; option communication : Dominik Barbier ; option design : Philippe Delahautemaison et Frédéric Du Chayla
- Années 2 & 3 option design d'espace : Frédéric Frédout
- Années 4 & 5, option art : Piotr Klemensiewicz et Didier Morin ; option communication : Brice Matthieussent et Max Armengaud ; option design : Ronan Kerdreux
- Pratiques et enseignements théoriques : Sally Bonn et François Bazzoli
- Bases techniques et technologiques : Laurent Chiré

Annexes, fiches d'enseignement

Fiche 1 : DESSIN Enseignant responsable : B Boyer (plastique du projet)
représentation - Enseignants complémentaires : JL Galéa (technique du projet), F Frédout
«Flotter - (représentation infographie)
Franchir -Voler» Semestre concerné : 1
Objectifs pédagogiques : mêler plastique, technique et représentation du projet
Méthodes d'enseignements : expérimentation dessin / maquettes / collages en atelier, cours théorique et pratique numérique, ateliers techniques pour la réalisations des objets.
Modalité et critères d'évaluation : pour chaque sujet : croquis et maquettes d'étude – Planche de présentation du projet final puis maquette prototype.

Fiche 2 : Enseignant responsable : JL Galéa
Projets techniques - Enseignants complémentaires : A Neves assurera l'assistance à la maquette.
«la porte, l'escalier, Semestre concerné : 1
l'auvent» Objectifs pédagogiques : acquérir les bases du dessin technique et les principes de résistances / équilibres / poussés / stabilité des matériaux .
Méthodes d'enseignements : à partir d'un cours, et d'un exemple d'application, l'étudiant apprend à concevoir et dessiner 3 éléments d'architecture : la porte, l'escalier, l'auvent.
Modalité et critères d'évaluation :
-Dossier de références
-Dessins de recherches
-Dessins techniques de présentation, réalisation de maquettes.

Fiche 3 : Enseignant responsable : JL Bassac
«Méthodologie du Enseignants complémentaires : JP Pons
projet» Semestre concerné : 1
Projet 1 de Courte durée : « Conception d'un poste d'observation et d'alerte au bord de mer».
Situation : Plage Mendes France – Marseille (plage des surfeurs et des WindSurfers)
Programme : Pour 2 personnes - Vision 270° - Hauteur d'observation 5m - Abrisé du Soleil - Abrisé du vent éventuellement
Attendu du projet : Engager une démarche conceptuelle
Modalité et critères d'évaluation : Cohérence de relation Forme/Fonction
Projet 2 de durée moyenne : « Traitement des Abords de la Villa Rouat »
Situation : Aix en Provence
Programme : Aménagement paysager,
Traitement des ambiances extérieures, des clôtures et des accès
Attendu du projet : Propositions d'ambiances
Modalité et critères d'évaluation : Cohérence de relation espaces extérieurs et projet bâti.

Fiche 4 : Enseignant responsable : F Frédout et F Entrialgo
techniques numériques Semestre concerné : 1
«bases de Objectifs pédagogiques : prendre du recul pour mieux maîtriser. Aborder les techniques
l'informatique - numériques par les bases conceptuelles, historiques, théoriques plutôt que de plonger
histoire - définitions - tout de suite dans la manipulation de logiciels.
Les bases du réseau» Méthodes d'enseignements : cours théoriques illustrés.
Modalité et critères d'évaluation : présence au cours et réactivité.

Fiche 5 : Enseignant responsable : F Entrialgo
Réseau Enseignant complémentaire F Frédout
et langage du web Semestre concerné : 1 et 2
Périodicité, jours et lieux : Vendredi après midi
Objectifs pédagogiques : acquisition des bases techniques et théoriques de la construction de pages web dans une approche critique basée sur la connaissance et la compréhension de l'histoire et du fonctionnement du réseau.
Pré-requis : maîtrise du fonctionnement et des outils de base d'un ordinateur (mise en marche et arrêt, procédures d'enregistrement, gestion des fichiers et dossiers, traitement de texte).
Fonctionnement et contenus : acquisition des principes fondamentaux de fonctionnement des outils et langages du web.
Première période : cours magistraux (histoire et fonctionnement d'Internet, Introduction HTML et CSS)
Deuxième période : atelier (développement et mise à jour du site de l'option, mise en ligne de projets).
Méthodes d'enseignement : « écriture » des pages web en langage HTML, sans utilisation de logiciels type « wysiwyg ».
Modalités et critères d'évaluation : Contrôle continu. Appréciation de l'application des contenus théoriques, de la qualité des contenus textuels et graphiques, du bon fonctionnement des pages, des qualités créatives mises en oeuvre dans la conception du site d'un point de vue graphique et navigationnel.
Bibliographie ou éléments de culture spécifique : Sites web de référence en terme de contenus, de design ou de navigation. Sites web à contenu technique.

Fiche 6 : Enseignant responsable : F Pincin
«méthodologie du Semestre concerné : 1
design» Périodicité, jours et lieux : Rendez-vous hebdomadaire, Jeudi après-midi de 16 à 18h
Objectifs pédagogiques : Donner aux étudiants un cadre méthodologique de pensée afin de structurer la démarche de conception
Pré-requis : Néant
Fonctionnement et contenus : Cours et TD, Principes méthodologiques, Les phases du processus créatif, Les outils d'aide à la décision
Méthodes d'enseignements : Exposé et exercices
Modalité et critères d'évaluation : Étude design permettant d'appliquer la méthodologie.
Bibliographie ou éléments de culture spécifique : D ; Quarante, Éléments de design Industriel, Polytechnica, 1994.

Fiche 7 : Enseignants responsables : F Pincin
«Veille technologique» Semestre concerné : 2
Périodicité, jours et lieux : Rendez-vous hebdomadaire, Jeudi après-midi de 16 à 18h
Objectifs pédagogiques : Sensibiliser les étudiants à l'importance stratégique de l'information dans le processus créatif, et donner quelques bases méthodologiques pour la recherche d'information.
Pré-requis : Maîtrise d'Internet
Fonctionnement et contenus : Cours et TD, Introduction à la veille technologique - Définition et enjeux - Recherche, collecte, diffusion, gestion
Méthodes d'enseignements : Exposé et exercices
Modalité et critères d'évaluation : Rapport de recherche d'informations portant sur un projet en cours.
Bibliographie ou éléments de culture spécifique :
D. Rouach, *La veille technologique et l'intelligence économique*, Que sais-je ? 3086, PUF, 1996
F. Jakobiak, *Pratique de la veille technologique*, Les éditions d'Organisation, 1991

Fiche 8 : Enseignant responsable : JC Bassac
 Projet commun Enseignants complémentaires : tous les autres enseignants du cursus
 «6 x 12 x 6» Semestre concerné : 2
 Objectifs pédagogiques : mener un petit projet d'espace de façon transversale en mettant en évidence les relations entre démarche, résolution techniques et plastiques, représentation, et définition du projet.
 Sujet : 6 x 12 x 6 - Musée thématique au choix de chaque étudiant (// galerie d'Art)
 Situation : Sur parcelle de 18 x 24 horizontale ou pente 30%
 Programme :
 - Entrée guichet
 - Vestiaires Sanitaires (1 personne Handicapé)
 - 1 grand espace à minima et 2 petits espaces à minima
 Attendu du projet : Engager une démarche conceptuelle et privilégier une réponse plastique.
 Contenus :
 - JC Bassac : Méthodologie et démarche conceptuelle - Parti pris – Démarches
 - B Boyer : sensibilisation aux ambiances lumineuses
 - F Frédout : Réalisation d'une planche de communication grand format. Maquette simplifiée avec station de prototypage rapide
 - JL Galéa : Ossature - Façades – Toiture : Dessin de détails techniques et spécifications d'accompagnements sur la structure et l'étanchéité
 - A Neves Maquette
 - F Entrialgo : Présentation en ligne du projet avec texte et images
 - L Gueheneux : Dossier spécifique sur le projet
 Évaluation sur planches de plans, façades, coupes axonométrie, planches de recherches, croquis, matériaux et maquettes.

Fiche 9 : Enseignant responsable : Bernard Boyer
 «le refuge» Enseignants : tous les autres enseignants
 Semestre concerné : 2
 Objectifs pédagogiques : mener un petit projet d'espace de façon transversale en partant cette fois-ci d'un site abstrait et d'une intention plastique forte. Développer des outils de création d'espace à base de collages, maquettes dessins, photos avec des allers et retours incessants entres les modes de représentation. Aboutir au final à un espace refuge créatif qui développe sa propre logique constructive et de fonctionnement fortement et intelligemment ancré dans un contexte.
 Contenus :
 - JC Bassac : Plans coupes Façades et produire un document de synthèse en 10 lignes et 4 croquis présentant la démarche conceptuelle
 - B Boyer : Démarche plastique à travers les modes de de représentation
 - F Frédout : Travail infographique sur l'image – Mise en page d'un recueil
 - JL Galéa : Résoudre les problèmes de proportions, choix techniques, équilibre et statique global – Décrire la logique technique
 - A Neves Maquette
 - F Entrialgo : Présentation en ligne du projets avec texte et images
 - L Guéheneux : Dossier spécifique sur le projet
 Évaluation sur planches de plans, façades, coupes axonométrie, planches de recherches, croquis, matériaux et maquettes ainsi que sur le recueil.

Fiche 10 : Enseignant responsable : JL Bassac (démarche et globalité du projet)
 «participer à un concours» Enseignants complémentaires : A Neves pour la maquette, F Frédout pour les planches de communication, JL Galéa pour l'approche technique du projet, L Gueheneux pour les écrits.
 Semestre concerné : 3

Objectifs pédagogiques : bâtir une stratégie de projet dans le cadre d'un concours. Analyser la demande, reformuler le programme, développer un concept fort, structurer le projet jusqu'à sa communication la plus pertinente.
Bibliographie ou éléments de culture spécifique : «festival des petites machines à habiter» Projets pour l'extension d'une maison de ville concours du CAUE de la Sarthe 2004/2005

Fiche 11 : Enseignant responsable : JL Galéa
«matériau Béton» Enseignants complémentaire : A Neves assistant volume et maquette
Semestre concerné : 3
Objectifs pédagogiques : comprendre analyser et manipuler un matériau .
Fonctionnement et contenus : Cours technique - visite - Compréhension du matériau - Applications en réalisant un objet en béton : concevoir le coffrage, penser au démoulage...
Modalité et critères d'évaluation : assurer la totalité de la fabrication en partant du croquis jusqu'à l'objet final.

Fiche 12 : Enseignant responsable : Bernard Boyer
«équilibre balance» Semestre concerné : 3
Objectifs pédagogiques : Mener un projet plastique jusqu'au prototype entre objet / sculpture explorant un concept
Méthodes d'enseignements : Manipulations en atelier

Fiche 13 : Enseignants responsables : F Frédout et F Entrialgo
«espace / texte» Semestre concerné : 3
Périodicité, jours et lieux : mardi matin
Objectifs pédagogiques : lier l'écrit, l'imaginaire, l'espace tri dimensionnel, sa représentation abstraite et sa réalité imaginée...
Pré-requis : savoir lire, rêver et manipuler les applications 2D et images en informatique.
Fonctionnement et contenus : démarche conceptuelle à partir de l'écrit et de la lecture – pratique de la 3D.
Méthodes d'enseignement : choix et lecture d'un texte commun, analyse personnelle, rendu dont la forme et les outils de conception et de représentation sont laissés au choix de l'étudiant (dessin, maquette, image numérique 2D ou 3D...).
Modalités et critères d'évaluation : évaluation du travail final. Appréciation de l'analyse du texte, de la maîtrise des outils de représentation choisis, de la pertinence de ce choix en regard du résultat, du travail et des qualités mis en œuvres dans le rendu final.
Bibliographie ou éléments de culture spécifique :
- John Dos Passos, *Manhattan Transfer*.
- Jorge Luis Borges, *Fictions*.
- Italo Calvino, *Les villes invisibles*.
- Georges Perec, *Espèces d'espaces*.
- Mark Z. Danielewski, *La maison des feuilles*.

Fiche 14 : Enseignant responsable : Tous les enseignants
«échelle 1 : le cas des matériaux pierreux» Semestre concerné : 3
Pour l'année 2005/2006 le projet s'intitulera «Design et territoire : le cas des matériaux pierreux». Suite à la proposition de la ville de Forcalquier, en partenariat avec des industriels de la pierre en Toscane, et le centre expérimental du meuble et de l'ameublement de Poggibonsi, le workshop durera 3 semaines et se déroulera en Italie. Il s'agira de mettre travailler en commun avec des industriels de la pierre en Toscane, et les structures de recherche universitaire européen (10 étudiants Italiens de Toscane, 5 étudiants portugais de Santarem, 5 étudiants de l'ESBAM).

Fiche 15 : Enseignant responsable : JP Pons
 Projet 2Pi R Enseignants complémentaires : F Frédout et F Pincin
 Sujet : En octobre 2003 naissait le projet d'une collaboration entre l'ESBAM et l'école d'architecture de Rabat autour d'un espace commun de recherches d'expérimentation, de formation et de construction de volumes courbes habitables. Ce projet nommé «2 Pi R habitat courbe» s'est construit au fil de l'année 2004 et a eut l'approbation de l'AFAA en 2005. «association française d'action artistique - ministère des affaires étrangères - et la délégation aux Arts Plastiques (DAP) - Ministère de la culture et de la communication».
 F Frédout, F Pincin, et JP Pons sont allés au Maroc du 19 au 22 septembre 2005 à Rabat puis à Casablanca afin de continuer l'élaboration du projet en rencontrant sur place les différents partenaires institutionnels.
 Le projet a reçu un bon accueil sur place et continuera donc d'évoluer progressivement. Nous mènerons dès cette année une recherche autour de ce thème en année 2 et 3.
 Objectifs : concevoir un habitation courbe expérimentale.
 Méthodes d'enseignement et contenu :
 - exposé sur les volumes courbes et état des lieux
 - visite d'un espace courbe
 - développer une méthode de recherche propre à produire ce type de volumes
 - développer une idée jusqu'au projet et sa représentation.

Fiche 16 : Enseignant responsable : P Delahautemaison
 «Introduction à 2ème & 3ème années options design & design d'espace
 l'histoire de l'architecture et du design»
 Ce cours présente un panorama chronologique et thématique de l'histoire de l'architecture et du design, en mettant l'accent sur l'analyse des formes architecturales.
 Considérant l'architecture comme "la volonté d'une époque traduite en espace" (Ludwig Mies van der Rohe), la production architecturale est étudiée dans sa relation avec les principaux courants artistiques et philosophiques et pour la vision du monde qu'elle propose.

Fiche 17 : Enseignant responsable : L Guéheneux
 «culture spécifique 2ème & 3ème années options design & design d'espace
 contemporaine Art / Design»
 Après la fin des grands récits telle que l'a posé JF Lyotard à la fin des années quatre-vingts, peut-on encore envisager la création qui ne soit pas dans le seul constat ni la critique dénonciatrice paralysante. En analysant des pratiques contemporaines sans que celles-ci deviennent une illustration du discours, essayer de conjuguer les paradoxes. Créer est-ce seulement s'inscrire dans une économie libérale ? Comment prendre en compte la mondialisation et pouvoir envisager néanmoins de nouvelles pratiques ? Ces paradoxes, l'artiste les intègre dans sa pratique en les détournant, les remettant à plat, se ré appropriant des angles historiques réactivés (les «micro-utopies», les pratiques abordées sous l'angle de «l'esthétique relationnelle»).

ANNÉE 2

(SEMESTRES 3 & 4) >

base maquettage :
Abilio Pereira Neves,
mardi après-midi
mercredi toute la journée
jeudi toute la journée

LUNDI

9-13h :
infographie :
Frédéric Frédout

14h-17h :
pratique théorique :
le design à l'ère post-atomique : L.Guéhenneux
semaine A

14h-16h :
Frédéric Frédout :
> rendez-vous projets étudiants

MARDI

9h-10h :
pratique théorique,
introduction à l'esthétique :
S.Bonn

10h-12h30 :
plastique et technique du projet
Bernard Boyer,
Jean-Luc Galea

14h-18h :
technique du projet
Jean-Luc Galea

14h-16h :
Frédéric Frédout :
> rendez-vous projets étudiants

MERCREDI

9h-12h30 :
projet
Jean-Claude Bassac

11h-13h :
rencontres/conférences
de fin de matinée
(tous les 15 jours, voir planning)

14h-18h :
projet
Jean-Claude Bassac

projet 2 R
Jean-Pierre Pons

(pour info :
Bernard Boyer :
atelier ESBAM-ENSAM -
mercredi après-midi)

JEUDI

9h-12h :
pratique théorique,
histoire des arts :
F. Valabrègue

9h-12h30 :
Frédéric Frédout , coordination
> projet 2 R
> workshop *Toscane*

13h30-15h30 :
> *histoire de l'architecture et du design* :
P.Delahautemaison
semaine B

16h-18h :
méthodologie du design :
Fabrice Pincin

VENDREDI

9h-10h :
pratique théorique, actualités et histoire de l'art : P. Brahic, semaine B

9h/10h-12h
dessin :
M. Cellière
S.Murphy (06/10 -15/12/2005)

12h-13h30 :
atelier de langue, anglais
pour débutants :
D.Tredy

13h30-15h :
semaine B
atelier de langue, anglais
D.Tredy

15h-18h :
langage web
Frédérique Entrialgo

ANNÉE 3

(SEMESTRES 5, 6 & 7) >

base maquettage :
Abilio Pereira Neves,
- mardi après-midi
- mercredi toute la journée
- jeudi toute la journée

LUNDI

9h-12h30 :
projet
Jean-Claude Bassac

14h-17h :
pratique théorique :
le design à l'ère post-atomique : L.Guéhenneux
semaine A

14h-16h :
Frédéric Frédout :
> rendez-vous projets étudiants

MARDI

9h-13h :
espace / texte :
3D : Frédéric Frédout
lectures : Frédérique Entrialgo

14h-16h30 :
plastique
Bernard Boyer

17h-19h30 :
atelier de langue :
LSF (langue des signes
française)

14h-16h :
Frédéric Frédout :
> rendez-vous projets étudiants

MERCREDI

9h-12h30 :
plastique et technique du projet
Bernard Boyer,
Jean-Luc Galea

11h-13h :
rencontres/conférences
de fin de matinée
(tous les 15 jours, voir planning)

14h-18h :
technique du projet
Jean-Luc Galea

(pour info :
Bernard Boyer :
atelier ESBAM-ENSAM -
mercredi après-midi)

JEUDI

9h-12h :
conférences, année 3 :
F.Bazzoli, B.Mattheussent,
F.Appy, F.Entrialgo,
L.Guéhenneux

9h-12h30 :
Frédéric Frédout , coordination
> projet 2 R
> workshop *Toscane*

13h30-15h30
méthodologie du design :
Fabrice Pincin

16h-18h :
> *histoire de l'architecture
et du design* :
P.Delahautemaison
semaine B
(en concertation avec)
> atelier de langue, anglais
par groupe de niveau :
D.Tredy

VENREDI

9h-12h30 :
méthodologie du projet
Jean-Claude Bassac

projet 2 R
Jean-Pierre Pons

12H-13h30 :
atelier de langue, anglais
pour débutants :
D.Tredy

14h-18h :
langage web
Frédérique Entrialgo

ESBAMarseille

École supérieure des beaux-arts de Marseille

service scolarité :

184, avenue de Luminy 13288 Marseille - cedex 09, case 912

tél : 04 91 82 83 10 fax : 04 91 82 83 11

www.mairie-marseille.fr

L'ESBAM, établissement d'enseignement artistique supérieur, est un service municipal de la Ville de Marseille, qui en est l'organisme gestionnaire et principal financier.

L'École est subventionnée par le Ministère de la culture et de la communication.

Les enseignements sont homologués par le Ministère de la culture et de la communication, Délégation aux arts plastiques, dont ils dépendent sur le plan pédagogique. Les certificats et diplômes sont nationaux.

ESBAMarseille
École supérieure des beaux-arts de Marseille
Direction Générale des Affaires Culturelles,
Ville de Marseille

